

PRESENTATION

DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2013

Mes chers collègues,

La préparation du budget 2013 du Conseil Général des Landes intervient dans un contexte contrasté :

- **l'attractivité de notre département ne se dément pas**, avec un taux moyen de croissance démographique de 1,4% par an, ce qui le situe dans le peloton de tête des départements français pour ce critère et se traduit par **une augmentation de la population de plus de 5 000 habitants chaque année.**

La population officielle est de 384 000 habitants mais elle est basée sur un recensement au 1^{er} janvier 2010. On peut donc estimer qu'elle est aujourd'hui proche de 400 000 habitants.

C'est bien entendu une bonne nouvelle, d'autant que la pyramide des âges est équilibrée. Mais cela a une conséquence : des besoins soutenus en matière d'infrastructures et de services publics pour la population : éducation et social notamment.

- **la conjoncture économique déprimée n'épargne pas notre territoire et se traduit par une fragilisation du tissu économique et social** (le nombre de demandeurs d'emplois de catégorie A a progressé de 10% en 2012 pour se situer à 18 246 bien que le taux de chômage des Landes soit inférieur à la moyenne régionale).

La contrainte sur les ressources du département est forte (gel des dotations de l'Etat et baisse du niveau des droits de mutation, estimés à 40 M€ en 2013 contre 49 M€ perçus en 2012).

Face à cette situation, je vous propose d'arrêter les orientations suivantes pour l'année 2013 avec un **budget total prévisionnel de 446 M€, en progression de 1,2%** :

- **maintien du budget d'investissement à hauteur de 100 M€, ce qui est un niveau élevé**, afin que les investissements directs du Conseil Général (51 M€) aussi bien que les soutiens aux collectivités et au tissu économique (39 M€ au total) permettent :

- * de développer l'économie locale, notamment avec les aides aux entreprises et les syndicats mixtes.
- * de répondre aux besoins nouveaux en infrastructures pour accompagner le développement du territoire.

Ainsi, 36 M€ seront consacrés à la voirie départementale, avec un effort sur les routes départementales de 4^{ème} catégorie (+20%). Les grands projets seront poursuivis (contournement Est de Dax notamment), et 3 M€ seront provisionnés pour le financement de la LGV Tours Bordeaux sous réserve que l'assurance nous soit définitivement donnée sur son prolongement vers l'Espagne et que les négociations sur le plan de financement aboutissent.

- **priorité réaffirmée à l'éducation et la jeunesse** pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves scolarisés dans les collèges et maintenir la gratuité du transport scolaire tout en tenant compte de la nouvelle organisation des rythmes scolaires.

- **maîtrise des dépenses de fonctionnement**, pour limiter la hausse de la taxe sur le foncier bâti à 1% (bien qu'elle soit la plus basse d'Aquitaine : 140€/habitant dans les Landes contre 171€/habitant en moyenne régionale et 179€ en moyenne nationale).

En 2013, les dépenses de fonctionnement ne progresseront que de 1,6% (contre 2,5% en 2012 et 3,4% en 2011), avec une évolution des crédits consacrés à la solidarité de 2,7% et une stabilité des autres dépenses intégrant une évolution de la masse salariale de 1,8% (ceci comprend les emplois d'avenir dont 75% sont pris en charge par l'Etat).

Dans ces conditions, **le besoin prévisionnel d'emprunt ressort à 53 M€** contre 52,5 M€ en 2012, ce qui laisse le niveau d'endettement de notre département environ 30% en dessous de la moyenne nationale (308€/habitant contre 430€/habitant en moyenne régionale et 477€/habitant en moyenne nationale).

En résumé il s'agit d'accompagner le développement de notre territoire, soutenir l'activité économique et faire face au besoin de service public de nos concitoyens en maîtrisant les dépenses de fonctionnement et la fiscalité.

Je vous invite à prendre connaissance des éléments précités dans le cadrage financier qui suit.

LE CADRAGE FINANCIER DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2013

Le projet d'orientations budgétaires 2013 s'élève à **446 M€** (440 M€ en 2012), soit **+1,2%**.

L'INVESTISSEMENT : 100 M€	(idem en 2012)
----------------------------------	----------------

♦ **Les équipements directs de la collectivité** s'élèvent à **50,9 M€** (48,9 M€ en 2012).

➤ Pour la **voirie départementale** (*part travaux*) : **36,2 M€**

Dont :

- La poursuite des grands travaux (21,7 M€) et plus particulièrement du contournement Est de Dax,
- Le programme courant d'un montant de 14,4 M€ avec un effort tout particulier en faveur du réseau de 4^{ème} catégorie et des ouvrages d'art,

S'ajoutent les différentes participations pour la gare de Mont-de-Marsan RD634, l'aménagement de la voie nord et de la voie du Peyrouat dans le cadre du programme ANRU de Mont-de-Marsan, et les subventions à la voirie communale et au 1% paysage pour un montant de 1,4 M€.

➤ Pour les **collèges** : **9,5 M€**

Dont :

- la poursuite des travaux (8,7 M€) avec :
 - Les restructurations lourdes (*Roquefort, St Sever, Mugron, Tarnos...*), les mises aux normes (*accessibilité, hygiène-sécurité et équipements sportifs*), le programme relatif aux SEGPA et le programme courant,
 - Les études pour le nouveau collège de Labrit,
- Le renouvellement partiel de l'opération « un collégien, un portable ».

➤ Pour les **bâtiments** : **2,5 M€**

Sont concernés principalement les bâtiments culturels, les travaux de réhabilitation des Unités Territoriales, l'extension de l'antenne de Saint- Paul-Lès-Dax pour la SATEL et la mise aux normes et l'accessibilité des bâtiments départementaux (Loi dite « handicap »).

♦ **Les interventions en faveur des partenaires** s'élèvent à **38,9 M€** (41,3 M€ en 2012)

Le projet d'orientations budgétaires 2013 est particulièrement marqué par l'impact des participations à prévoir au titre de la **Ligne à Grande Vitesse** : **3,2 M€**.

Les aides traditionnelles sont poursuivies en faveur :

- des **équipements ruraux** : **7,6 M€** (*Assainissement et adduction en eau potable, traitement et collecte des ordures ménagères, fonds d'équipement des communes, équipements sportifs (capital et annuités), fonds de développement et d'aménagement local*),
- des **équipements sociaux** : **7 M€** (*logement social, Ets personnes âgées et handicapées*),
- de **l'agriculture, environnement et tourisme** : **6 M€**,

- du développement économique : **7,5 M€**, (*industrie, artisanat et commerce*) intégrant les subventions et avances aux entreprises, le projet industriel de Tarnos et le soutien aux CFA de Mont-de-Marsan et de Morcenx.

- de l'éducation, sports et culture : **5,5 M€** (*constructions scolaires du 1er degré, équipements culturels, équipements sportifs destinés aux collèges, équipements des collèges, salle Basket Landes...*),

- des réseaux et infrastructures (hors LGV) : **2,1 M€**.

Par ailleurs, le montant total des aides spécifiquement dédiées aux communes et structures intercommunales s'élève à 27 M€.

♦ **Le remboursement du capital de la dette pour emprunt** s'élève à **10,2 M€**
(9,7 M€ en 2012)

Cette progression intègre l'impact des emprunts contractés en 2012 pour un montant global de 27 M€ (*dont 5 M€ au titre du refinancement de la dette*).

L'annuité de la dette pour emprunt est estimée à 12,9 M€ (capital 10,2 M€ + intérêts 2,7 M€).

L'annuité de dette par habitant (*capital + intérêts*) s'établissait, au 1er janvier 2012, à **35 €**/habitant pour les Landes contre **56 €** en moyenne régionale et **61 €** en moyenne nationale (Source DGCL).

LE FONCTIONNEMENT : 346 M€ soit +1,6 %

(pour mémoire : 340 M€ en 2012)

♦ Les crédits globaux consacrés au secteur de la **Solidarité** représentent **205,7 M€** soit près de 59,5 % du budget de fonctionnement.

Les crédits gérés par la **Direction de la Solidarité Départementale** (*hors frais de personnel*), s'élèvent à **187,5 M€** (contre 182,6 M€ au BP 2012) et progressent de **+4,9 M€** soit **+2,7%**.

Les principaux secteurs évoluent comme suit :

- 43,5 M€ en faveur de l'**APA - prestations** (+1,3 M€ soit +3,1%). Cette augmentation est liée à la prise en compte de 120 places supplémentaires en établissement et à la hausse de la tarification à domicile (incidence SMIC),

- 36,1 M€ en faveur du **RSA - allocations** (+1,2 M€ soit +3,4%), compte tenu de la revalorisation régulière de l'allocation et de l'augmentation prévisionnelle du nombre de bénéficiaires,

- 7,5 M€ pour la **Prestation de Compensation du Handicap** (+0,1 M€ soit +1,4%). Il semblerait qu'on atteigne la fin de la montée en charge,

- 17,6 M€ pour les **foyers d'handicapés** (+1 M€ soit +6%), avec la prise en compte du nouvel établissement de Morcenx qui va permettre d'accueillir une vingtaine d'adultes handicapés mentaux et une extension de divers services de suite,

- 12,7 M€ pour la rémunération des **assistantes maternelles**.

♦ Les **intérêts de la dette pour emprunt** s'élèvent à **2,7 M€** (2,7 M€ réalisés en 2012).

♦ Les **autres charges de fonctionnement** sont stables (*hors incidence du fonds national de péréquation des DMT0 (dépenses/recettes)*) et tiennent compte de l'évolution de la masse salariale et des moyens des services (+1,8%), des transports scolaires, des syndicats mixtes et de la contribution au SDIS.

LE FINANCEMENT

est assuré par :

♦ Un recours à l'**emprunt** de **53 M€** (52,5 M€ en 2012). Ce montant pourra être réduit en fonction du résultat de l'exercice 2012 et de l'évolution des recettes fiscales.

*L'encours de dette pour emprunt par habitant s'établissait au 1^{er} janvier 2012 à **308 €**/habitant pour les Landes contre **430 €** en moyenne régionale et **477 €** en moyenne nationale (Source DGCL).*

♦ Les **dotations de l'Etat** (DGF, DGD) sont prévues sans augmentation par rapport à 2012, compte tenu des mesures annoncées dans la Loi de Finances 2013.

♦ Les **droits de mutation** sont estimés à **40 M€** (48,9 M€ encaissés en 2012).

Compte tenu du contexte économique, il est proposé d'anticiper un repli des DMTO d'environ 18% par rapport à l'année 2012 correspondant à la baisse constatée ces derniers mois par rapport à la même période en 2011.

♦ Une **fiscalité transférée** (TIPP et TSCA) de **79,1 M€** suite aux transferts de compétences successifs (RSA, Loi 2004 responsabilités locales, SDIS) et à la réforme de la Taxe Professionnelle (nouveau panier de ressources intégrant une part complémentaire de TSCA - part Etat).

♦ un montant de **ressources fiscales et assimilées** de **116,5 M€** qui tient compte du panier fiscal (hors TSCA et DMTO) issu de la réforme des finances locales : 111,5 M€, et des allocations compensatrices traditionnelles (TH, TFNB, TP) : 5 M€.

Les prévisions pour 2013 sont les suivantes :

- La **Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises** (CVAE) est estimée à **31 M€** intégrant une hypothèse de dynamisme de l'ordre de 2%
- l'**Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux** (IFER) : **0,6 M€**
- la **Dotation de Compensation de la Réforme de la TP** (DCRTP) : **12,7 M€**
- le **Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources** (FNGIR) **9,8 M€**
- Le volume des **allocations compensatrices** (variables d'ajustement des dotations de l'Etat) est estimé à **5 M€**.

- La **Taxe sur le Foncier Bâti** est prévue à hauteur de **57,4 M€**.

Ce montant intègre une évolution prévisionnelle des bases d'environ 3% (revalorisation forfaitaire : 1,8% (LF 2013) et hypothèse de variation physique : 1,2%) et une **majoration de 1% du taux** de la TFPB.

Pour mémoire : la **Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties** demeure **désormais le seul levier fiscal** de la collectivité qui ne représentera en 2013 que **14,6%** des **recettes totales** (hors emprunts) contre 34% en 2009 soit une **perte d'autonomie fiscale** de plus de **58%**.

*A noter que le nouveau **point de fiscalité** sur la Taxe sur le Foncier Bâti s'établit désormais à **0,55 M€**.*

A titre d'information : le produit de **TFPB/habitant 2012** représente **140 €** pour les Landes, ratio le plus faible des départements aquitains (contre **171 €** en moyenne régionale et **179 €** en moyenne nationale - Source DGCL).